

702 Nom de personne – Responsabilité secondaire

Définition

Cette zone contient, sous forme de point d'accès, le nom d'une personne considérée comme ayant une responsabilité secondaire par rapport à la ressource décrite. Dans la plupart des règles de catalogage, une personne peut avoir une responsabilité secondaire sans qu'aucune entité (personne, collectivité ou famille) ait une responsabilité principale. Par conséquent, la zone 702 peut exister sans qu'il y ait une zone 700, 710 ou 720.

Occurrence

Facultative.
Répétable.

Indicateurs

Les indicateurs sont ceux de la zone 700.

Sous-zone(s)

Les sous-zones sont celles de la zone 700 sauf l'exception suivante :

- \$5 Institution à laquelle s'applique la zone
Institution à laquelle s'applique la zone, sous forme codée. Les codes doivent respecter la norme ISO 15511:2009 – *Identifiant international normalisé pour les bibliothèques et organismes apparentés (ISIL)*¹. À défaut, le nom complet de la bibliothèque ou un code national peut être utilisé. Des notices existantes² peuvent contenir des codes de la liste *MARC Code list for Organizations*³, le nom complet de la bibliothèque ou un code national. Si l'institution possède plusieurs exemplaires, la sous-zone doit contenir la cote de l'exemplaire concerné précédée de deux points ; cependant, même si l'exemplaire que l'on catalogue est le seul que l'on détient à ce moment, il est fortement recommandé de saisir sa cote dans la sous-zone.
Facultative⁴.
Non répétable.

Remarque(s) sur le contenu de la zone

Les remarques sur le contenu de la zone 700 s'appliquent ici.

La zone est utilisée, s'il y a lieu, pour les imprimeurs, les éditeurs, les anciens propriétaires et toute autre personne en relation avec la production ou l'histoire d'un ou de plusieurs exemplaire(s).

La sous-zone \$5, Institution à laquelle s'applique la zone, est utilisée seulement lorsque les points d'accès ajoutés sont propres à un exemplaire. Elle est généralement utilisée pour les livres anciens (antiquaria).

¹ NdT : ISIL : voir <http://biblstandard.dk/isil/>. En France, l'ABES est l'agence nationale ISIL <http://www.abes.fr/abes/DesktopDefault.aspx?tabid=569>

² NdT : il s'agit notamment des notices antérieures à la 3^e éd. anglaise d'*UNIMARC Manual : bibliographic format* (K.G. Saur, 2008).

³ NdT : <http://www.loc.gov/marc/organizations/orgshome.html>.

⁴ NdT : c'est par erreur que la 3^e édition anglaise (K. G. Saur, 2008) signale cette sous-zone comme obligatoire.

Zone(s) connexe(s)

- 200 Titre et mention de responsabilité
Sous-zones \$f et \$g : Première mention de responsabilité et Mention de responsabilité suivante. Les données de la zone 200 sont transcrites telles qu'elles figurent sur la ressource. Le nom de la personne, mentionnée en \$f ou en \$g, à laquelle est attribuée une responsabilité secondaire sur la ressource, est entré en zone 702 sous forme de point d'accès.
- 700 Nom de personne – Responsabilité principale
Le nom de la première personne mentionnée sur la page de titre ayant une responsabilité principale est entré en zone 700. Les noms des personnes ayant une responsabilité secondaire sont entrés en zone 702.
- 701 Nom de personne – Autre responsabilité principale
Autre responsabilité principale signifie une deuxième personne (ou plusieurs) ayant une responsabilité principale. Cependant, si la notice est cataloguée selon des règles qui ne reconnaissent pas la notion de point d'accès principal, ou si le format source n'identifie pas séparément le point d'accès principal, tous les noms de personnes sont entrés en zone 701.

Exemple(s)⁵

La forme des données présentes dans les exemples de la zone 700 s'applique ici.

- EX 1 ■ 702 #1 \$aIrvin,\$bThomas Francis\$4440
Nom de la personne ayant une responsabilité secondaire complété par un code de fonction indiquant qu'il est illustrateur.
- EX 2 ■ 702 #1 \$aCunningham,\$bArthur\$4110\$5Uk : X.200/175
Relieur d'un exemplaire de la British Library, cote X.200/175.
- EX 3 ■ 702 #1 \$aŠkrlec\$bNikola\$4390\$5CiZaNSB: L III H13
702 #1 \$aKušević\$bJosip\$4390\$5CiZaNSB: L III H13
Livre avec un ex-libris de Nikola Škrlec (ancien propriétaire) faisant partie de la bibliothèque de Josip Kušević. Cette bibliothèque privée est maintenant à la Bibliothèque nationale et universitaire de Zagreb.
- EX 4 ■ 317 ## \$aRukopisni ex libris: 'Velimir Gaj 1873'. Iz knjiznice Ljudevita Gaja\$5CiZaNSB IIC-8° -75
702 #1 \$aGaj\$bVelimir\$4390\$5CiZaNSB: IIC-8° -75
702 #1 \$aGaj\$bLjudevit\$4390\$5CiZaNSB: IIC-8° -75
Velimir Gaj a hérité de son père, Ljudevit Gaj, sa bibliothèque qu'il a ensuite vendue au propriétaire actuel, la Bibliothèque nationale et universitaire de Zagreb. Le fonds est connu sous le nom de son père.
Un autre exemple de l'utilisation de cette zone apparaît dans l'exemple 5 de la zone 317.

⁵ NdT : les exemples provenant de catalogues anglo-saxons contiennent la ponctuation prescrite, qui a été saisie et non pas générée par programme comme le veut l'usage français.

- EX 5 ■
- 621 ## \$6b01\$aGreat Britain\$bEngland\$cHertfordshire\$dWare\$eWare Park\$5UK-WIAbNL:WingU124
- 621 ## \$6b02\$aGreat Britain\$f17731227
- 621 ## \$6b03\$aGreat Britain\$bWales\$cGlamorgan\$dPont-y-clun\$eTal-y-garn\$5UK-WIAbNL:WingU124
- 702 #1 \$6b01\$aByde,\$bEdward,\$dd. 1712\$4390\$5UK-WIAbNL:WingU124
- 702 #1 \$6b02\$aDimsdale,\$bThomas,\$cBaron,\$f1712-1800\$4390\$4320\$5UK-WIAbNL:WingU124
- 702 #1 \$6b02\$aZachary\$bJohn\$4390\$5UK-WIAbNL:WingU124

Zones de responsabilité secondaire et zones de provenance associées pour l'exemplaire de « Nicolai Vptoni De studio militari, libri quatuor. ... Londini, 1654 », à la Bibliothèque nationale du Pays de Galles. La sous-zone \$5 fait le lien avec toutes les zones propres aux exemplaires. Les données en étroite relation dans les zones 621 et 702 sont liées par des sous-zones \$6. Voir 316 EX 15, 317 EX 10 et 621 EX 3.

- EX 6 ▲
- 200 1# \$a≠NSB≠Les ≠NSE≠mains sales\$bTexte imprimé\$fJean-Paul Sartre\$gillustrations... de Tibor Csernus
- 700 #1 \$311923735\$aSartre\$bJean-Paul\$f1905-1980\$4070
- 702 #1 \$311898252\$aCsernus\$bTibor\$f1927-2007\$4440

On considère que l'auteur des illustrations accompagnant une oeuvre textuelle exerce une responsabilité secondaire.

- EX 7 ▲
- 200 1# \$aAnthologie rhéto-romane\$bTexte imprimé\$f[publié par] Gabriel Mützenberg
- 702 #1 \$311917309\$aMützenberg\$bGabriel\$4340

La ressource est une anthologie. Il n'y a pas de responsabilité principale, mais seulement un accès secondaire au nom de l'éditeur scientifique qui a procédé au choix des textes.

- EX 8 ▲
- 200 1# \$aAnacoluthes\$bMusique imprimée\$epour voix de femme, clarinette contrebasse et contrebasse à cordes\$fPascal Dusapin\$g[texte de Olivier Cadiot]
- 700 #1 \$313893539\$aDusapin\$bPascal\$f1955-....\$4230
- 702 #1 \$312071450\$aCadiot\$bOlivier\$f1956-....\$4520

La ressource est une partition. On considère que l'auteur du livret exerce une responsabilité secondaire.

- EX 9 ▲
- 200 1# \$a≠NSB≠Les ≠NSE≠grands auteurs français du programme\$bTexte imprimé\$eanthologie et histoire littéraire\$fAndré Lagarde,... Laurent Michard,...
- 702 #1 \$311910642\$aLagarde\$bAndré\$f1912-2001\$4340
- 702 #1 \$312625566\$aMichard\$bLaurent\$f1915-1984\$4340

La ressource est une anthologie. Il n'y a pas de responsabilité principale, mais seulement des accès secondaires au nom des éditeurs scientifiques qui ont procédé au choix des textes.

- EX 10 ▲
- 200 1# \$aSanta Maria liberatrice, e servatrice dal terremoto, e da ogni pericolo.\$bTexte imprimé
- 210 ## \$aIn Bologna, per Giacomo Monti. 1672.
- 702 #1 \$312251181\$aMonti\$bGiacomo\$f16..?-1689?\$4160

Point d'accès pour une responsabilité commerciale (libraire), en relation avec la zone 210. Selon les règles françaises de catalogage du livre ancien, l'adresse bibliographique n'est pas structurée selon les éléments de l'ISBD, mais transcrite en respectant l'ordre et la ponctuation de la ressource. Elle est donc entrée dans une sous-zone unique (210\$a), l'imprimeur-libraire étant identifié par le point d'accès établi pour la responsabilité commerciale.

- EX 11 ▲
- 200 1# \$a≠NSB≠L'≠NSE≠Amour et la folie, opéra comique, en trois actes, en vaudevilles et en prose. Représenté par les Comédiens italiens ordinaires du Roi, le mardi 5 Mars 1782\$bTexte imprimé
- 210 ## \$aA Paris, chez Brunet. M.DCC.LXXXII\$e[Paris.] De l'imprimerie de Valade
- 702 #1 \$312239456\$aValade\$bJacques-François\$f1727?-1784\$4610
- 702 #1 \$312238999\$aBrunet\$bThomas\$f1744-1824\$4160

Point d'accès pour des responsabilités commerciales (libraire et imprimeur), en relation avec la zone 210.

- EX 12 ▲
- 200 1# \$aCatalogue de livres reliés et brochés, au rabais, du citoyen Batilliot père, libraire, rue du Cimetière Saint-André-des-Arts, n° 15, à Paris.\$bTexte imprimé
- 210 ## \$a[Paris, Batilliot père, entre 1797 et 1799]
- 702 #1 \$312266222\$aBatilliot père\$f17..-18..\$cLibraire-relieur\$4160\$4110

Point d'accès pour une double responsabilité commerciale (libraire et relieur), en relation avec la zone 210. La sous-zone \$4 est répétée pour saisir les deux codes correspondant aux fonctions différentes exercées.

- EX 13 ▲
- 200 1# \$aSilva cui titulus Ambra\$bTexte imprimé
- 210 ## \$a[Firenze, Nicolò di Lorenzo, non ante 4 XI 1485]
- 316 ## \$6b01\$aEx. annoté. Rel. de veau blanc poli à l'agate, bordures de mors à gaufrage ondulé, pièces d'angles et d'attache en ivoire à l'éventail ; doublure de même veau ; gardes de peau brune. Signée : J. de Gonet 1998\$5FR-751131011:RES 8-NFY-207
- 317 ## \$6b02\$aDon de Henri Schiller, janvier 2006\$5FR-751131011:RES 8-NFY-207
- 702 #1 \$6b01\$313202592\$aGonet\$bJean de\$f1950-.....\$4110\$5FR-751131011:RES 8-NFY-207
- 702 #1 \$6b02\$314438921\$aSchiller\$bHenri\$f1933-.....\$4320\$5FR-751131011:RES 8-NFY-207
- 702 #1 \$315037678\$aLorenzo\$bNiccolò di\$f14..-14..?\$cimprimeur\$4160

Un exemplaire présente des particularités décrites dans les zones 316 et 317. Les points d'accès liés à ces particularités font l'objet de zones 702 : une pour le relieur et l'autre pour le donateur. Les zones propres à cet exemplaire (notes et points d'accès) comportent chacune une sous-zone \$5 utilisant le code ISIL pour identifier l'établissement qui possède cet exemplaire. On a utilisé la sous-zone \$6 pour apparier le point d'accès à la note à laquelle il correspond.

Un point d'accès a également été établi au nom de l'imprimeur-libraire.